

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°137

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 38

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoom, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : CHARTIER Lewis, HOUIS Margaux, DERKAOUI Meriem, BUTT Zishan.

Excusé :NEDELEC Sozig .

Représentés par :

Madame Yasmina BAZIZ	Madame Véronique DAUVERGNE
Monsieur Miguel MONTEIRO	Monsieur Samuel MARTIN
Monsieur Thierry AUGY	Madame Zakia BOUZIDI
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Maryse EMEL	Monsieur Jerome LEGENDRE
Monsieur Cédric SCHROEDER	Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Madame Marie Amelie ANQUETIL	Madame Marie-pascale REMY
Monsieur Marc GUERRIEN	Madame Nadege NIFEUR
Madame Fatima YAOU	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Madame Katalyne BELAIR

Secrétaire de séance : Zakia BOUZIDI

Direction des Achats et Commande Publique/Commande Publique

**OBJET : Marché de travaux relatif à la mise en place d'un restaurant municipal pour l'accueil du personnel communal de la ville d'Aubervilliers ainsi qu'au personnel de Plaine commune localisé dans les locaux municipaux.
Approbation du projet de marché.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jose LESERRE,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L2123-1 du Code de la commande publique ;

Vu l'article 5 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil Municipal du 29 juin 2017

Vu la délibération en date du 10 juin 2021 approuvant le projet de marché de restauration collective ;

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que la Ville souhaite mettre en place un lieu de restauration pour ses destiné au personnel communal de la ville d'Aubervilliers ainsi qu'au personnel de Plaine commune localisé dans les locaux municipaux ;

Considérant qu'il est nécessaire avant l'ouverture du site de passer un marché de travaux relatif à la mise en place d'un restaurant municipal pour l'accueil du personnel ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour , 2 ne prennent pas part au vote(Christiane DESCAMPS, Alain DESCAMPS)

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché de travaux relatif à la mise en place d'un restaurant municipal pour le personnel communal de la ville d'Aubervilliers ainsi qu'au personnel de Plaine commune localisé dans les locaux municipaux.

Le marché est conclu pour une durée allant de sa notification jusqu'au 30 juin 2022 et est alloti de la manière suivante :

Lot n°	Définition des lots
1	Gros-œuvre et cloisonnement

2	Plomberie - VMC - Electricité courant fort / courant faible
3	Fourniture et pose de matériel de cuisine
4	Serrurerie – Occultations – Revêtement de sol - Peinture
5	Ascensoriste – Monte-Charge

DIT QUE les lots du marché sont passés à prix forfaitaires sur la base d'une Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

DIT QUE la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 15/07/21
Accusé en préfecture :
93-219300019-20210708-lmc120673-DE-1-1
Publiée le : 15/07/21
Certifiée exécutoire : 15/07/21

Le Maire,

Karine FRANCKET

